

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS?





ZONE DE DISTRIBUTION : EST-THIONVILLOIS 1

A : Eau de bonne qualité (NDICAT DES EAUX 'EST THIONVILLOIS B : Eau de qualité convenable L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut êt e conso 2023 C : Eau de qualité insuffisante D : Eau de mauvaise qualité

Votre réseau est alimenté par plus de 3 captages. L'eau qui l'alimente est souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 12 communes (ABONCOURT, ANTILLY, BETTELAINVILLE, CHAILLY-LES-ENNERY, HOMBOURG-BUDANGE, KEDANGE-SUR-CANNER, KLANG, LUTTANGE, METZERESCHE, SAINT-HUBERT, VIGY, VOLSTROFF), soit 9247 personnes. Le responsable des installations est : « S.I.E EST-THIONVILLOIS ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « S.I.E ÉST-THIONVILLOIS » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 29 Conformité: 100 % Valeur maxi: 0 n/100 ml

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Bonne qualité

Nombre de prélèvements : 12 Valeur moyenne: 7,76 mg/L Valeur maxi: 12 mg/L

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-decà

A Très bonne qualité

Nombre de prélèvements : 4 Conformité: 100 %

Nombre de substances recherchées : 189

Très bonne qualité

Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de raitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, entretenez-le régulièrement.

de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Valeur maxi: 0,015 microgramme/L

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : 4 Valeur moyenne: 0,107 mg/L Valeur maxi: 0,13 mg/L



ARSENCE

ENTRETIEN

Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES Eau dure

Nombre de prélèvements : 12 Valeur moyenne: 27,5 °f Valeur maxi: 31,4 °f

SÉCHERESSE



En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation d'eau du robinet.

Élément pouvant générer une coloration de l'eau. Le fer n'a pas d'incidence sur la santé, mais peut constituer une gêne pour certains usages. Le maximum réglementaire est 200 microgramme/L.

Dépassements ponctuels de la référence de

Nombre de prélèvements : 20 Valeur moyenne: 42 microgramme/L Valeur maxi: 334 microgramme/L



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 17/06/2024

UDI 057001440

L'indicateur global de qualité prend en compte uniquement les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. D'autres paramètres d'intérêt ne faisant pas l'objet d'une limite de qualité sont également recherchés dans le cadre du contrôle sanitaire. Pour plus d'informations : https://www.grand.est.ars.sante.fr/eau du robinet 1

ARS GRAND EST - DELEGATION TERRITORIALE DE LA MOSELLE - 4 rue des Messageries - Immeuble le Platinium - 57045 METZ CEDEX 1

